

A. S. MAINE - F.C. SEVRE ET MAINE

COMPTE-RENDU

REUNION DU 21/12/2009

Etaient présents :

- pour le F.C. Sèvre et Maine :
 - o Jean-Luc MORISSEAU – Président
 - o Fabien EPIARD – Secrétaire
 - o Emmanuel ARTAUD – Dirigeant – Entraîneur
 - o Pascal BROCHARD – Dirigeant
 - o Thibaut BIRON – Dirigeant – Entraîneur
 - o Christophe BATARD – Dirigeant

- pour l'A.S. Maine :
 - o Daniel BOUCHET – Président
 - o Louis-Marie GANDOUIN – Vice-Président
 - o Philippe NUAUD – Vice-Président
 - o Anthony BERNARD – Educateur U17
 - o Fabrice DENIS – Educateur U15
 - o Nadine DESRAME - Secrétaire

Cette réunion a été décidée suite à la demande du F.C. Sèvre et Maine, dans le but d'étudier une possibilité d'entente ou de groupement jeunes pour les catégories U19, U17 et U15.

Pourquoi cette demande :

- Le Club de Sèvre et Maine a des problèmes importants d'effectifs dans les catégories de Football à 11. Des joueurs partent régulièrement dans les clubs voisins.
- Le regroupement des effectifs des 2 clubs permettraient d'avoir 2 équipes dans chaque catégorie afin d'élever le niveau et ainsi garder les jeunes au club.

Le club de Sèvre et Maine a contacté l'A.S. Maine en raison de l'entente cordiale entre les 2 clubs, d'une philosophie proche ainsi que de la proximité géographique. L'éloignement maximum entre les communes d'Aigrefeuille, Maisdon-Sur-Sèvre, Remouillé et St-Lumine-de-Clisson est de 5 km.

Par contre, l'A.S. Maine n'éprouve pas la même urgence à se joindre à un autre club.

L'A.S.M et S. & M. ont établi chacun des tableaux des effectifs prévisionnels pour les 4 saisons à venir.

Ces effectifs ont été établis en fonction des effectifs de cette saison et sans tenir compte des éventuels arrêts de certains joueurs au cours des saisons à venir.

En réunissant les 2 clubs, les effectifs seraient les suivants :

Saisons	Catégories	AS Maine		Sèvre et Maine		Effectifs des 2 clubs			Nombre d'équipes
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Totaux	
2010/2011	U19	3	3	2	2	5	5	10	-
	U17	13	12	6	7	19	19	38	2,5
	U15	9	12	11	0	20	12	32	2
2011/2012	U19	12	3	7	2	19	5	24	1,5
	U17	12	13	0	6	12	19	31	2
	U15	18	9	8	11	26	20	46	3
2012/2013	U19	13	12	6	7	19	19	38	2,5
	U17	9	12	11	0	20	12	32	2
	U15	16	18	24	8	40	26	66	4
2013/2014	U19	12	13	0	6	12	19	31	2
	U17	18	9	8	11	26	20	46	3
	U15	14	16	16	24	30	40	70	5

Entente ou groupement :

- *Une entente* ne peut être créée que pour parer à un manque d'effectif d'une saison mais en aucun cas à moyen ou long terme contrairement à la recherche du Club de Sèvre et Maine.
- *Le groupement est une solution de moyen ou long terme.* Avantages et inconvénients du groupement :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des effectifs (2 équipes par catégories) - Elever le niveau des équipes jeunes - Entraîneurs communs (à voir possibilité d'embauche en CAE) - Infrastructures communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion sur 4 communes - Structure administrative supplémentaire : besoins de nouveaux bénévoles - Risque de perte de joueurs en raison du groupement

Un groupement imposerait :

- un bureau spécifique
- la mise en commun de certains matériels
- un équipement sportif spécifiques pour ces équipes (maillots – short – chaussettes)

L'A.S. Maine décide d'une réunion le 11 janvier 2010 avec tous les membres du bureau ainsi que les dirigeants des catégories concernées.

L'idée d'un référendum auprès des licenciés et parents de licenciés est également avancée.

Lors de la réunion du bureau de l'A.S. Maine du 1^{er} février 2010, une décision sera prise concernant la poursuite ou non de l'étude.

Une deuxième réunion des 2 clubs est programmée le 4 février 2010, à 20 H, au stade de Saint-Lumine-de-Clisson.